

20210624 Tribune de Lyon

<https://tribunedelyon.fr/2021/06/24/lyon-4e-le-maire-de-la-croix-rousse-tacle-la-metropole-sur-sa-gestion-des-mineurs-non-accompagnes/>

La Croix-Roussienne / Lyon 4e. Le maire de la Croix-Rousse tacle la Métropole sur sa gestion des mineurs non-accompagnés



Le maire de la Croix-Rousse, Rémi Zinck. © Romain Desgrand

Lyon 4e. Le maire de la Croix-Rousse tacle la Métropole sur sa gestion des mineurs non-accompagnés

Romain DESGRAND -
24 juin 2021, 11h38

En conseil d'arrondissement de la Mairie du 4^e, mercredi 23 juin, Rémi Zinck (EELV) n'a pas caché sa déception quant à l'action de la Métropole de Lyon sur l'accueil des mineurs non-accompagnés.

C'est devenu le sujet de friction principale entre la Ville et la Métropole de Lyon, deux institutions dirigées par les écologistes depuis l'été dernier. Après [l'affaire du squat Maurice Scève](#), l'accueil des mineurs isolés originaires d'Afrique subsaharienne est de nouveau sur le devant de la scène depuis que plusieurs dizaines de jeunes ont installé [un campement de fortune à la Croix-Rousse](#).

Difficile pour le maire du 4^e d'ouvrir le conseil d'arrondissement, hier soir, sans évoquer ce sujet sensible. « *Le 11 juin, n'ayant pas de réponse de la Préfecture et de la Métropole, le collectif a décidé d'investir des bâtiments d'ICF promis à la destructions, rue Denfert-Rochereau* », a souligné l'édile du Plateau, rappelant que [la Ville a ensuite ouvert des places d'hébergement](#).

Regret et absence

« J'ai le regret de n'avoir vu aucun membre de l'exécutif de la Métropole sur place, pourtant la gestion des mineurs leur appartient. Que ce soit au square Ferrié ou dernièrement dans les locaux ICF c'est, en effet, les services de la Mairie du 4^e, Sandrine Runel (adjointe aux Solidarités et inclusion sociale à la mairie centrale, NDLR.) et moi-même qui avons géré cette situation de détresse en lien avec le cabinet du maire de Lyon », a lâché en séance publique, Rémi Zinck.

« Notre arrondissement a été en première ligne, pourtant il ne devrait pas être le seul à porter l'assistance nécessaire envers ces hommes et ces quelques femmes, a poursuivi l'élu. Je forme le souhait que la Métropole et l'ensemble des collectivités qui la composent soit à nouveau, comme elle l'a fait pendant la crise Covid, en capacité de porter des actions fortes de solidarité vers les mineurs isolés qui ont choisi notre pays comme terre de refuge. »

Conseillère métropolitaine et élue du 4^e, Marie-Agnès Cabot (EELV) a tenu à arrondir les angles en fin de séance. « *Le problème est complexe et la Métropole a fait beaucoup lors de l'évacuation de Maurice Scève*, a-t-elle précisé. *Je crois que c'est aussi à l'État de faire une intervention et de prendre sa part dans toute cette aventure-là qui est une aventure humaine. Il serait bien que la Ville et la Métropole ne portent pas toute la responsabilité.* »